

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 20 décembre 2021 à 18h30 en la salle des Fêtes

Rue Clément Daix 87

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. VACCINATION. - CONVENTION D'OCCUPATION DE L'ESPACE DES MARAIS ENTRE LA COMMUNE ET L'AVIQ. - POUR DECISION
3. PATRIMOINE COMMUNAL.- TERRAIN SIS RUE FERNAND STILMANT.- CADASTRE SECTION A N°363W PIE.- CONVENTION D'OCCUPATION.- DECISION A PRENDRE.-
4. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DES PARCELLES COMMUNALES REPRISES DANS LE PERIMETRE SAR "GRAND BAN" SISES RUE SIFRIDE DEMOULIN.- DECISION A PRENDRE.-
5. SERVICE CADRE DE VIE ET INFRASTRUCTURES.- MISE A DISPOSITION D'UN LOGICIEL LIBRE DE « GESTION DE L'URBANISME » - IA.URBAN PAR L'INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO).- CONVENTION DE SERVICES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
6. 2022.- VOIRIES COMMUNALES.- ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE VOIRIE.- MARCHÉ DE FOURNITURES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
7. 2022 - VOIRIES COMMUNALES.- INTERVENTIONS SUR LA VOIRIE ET/OU L'EGOUTTAGE.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
8. 2022 - MARCHÉ CONJOINT COMMUNE-CPAS-RCAF POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX, DES BATIMENTS APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DES BATIMENTS MIS A LA DISPOSITION DE LA RCAF.- MARCHÉ DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE

MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

9. 2022 - MARCHE CONJOINT COMMUNE-CPAS-RCAF POUR LES INTERVENTIONS AUX INSTALLATIONS SANITAIRES DES BATIMENTS COMMUNAUX, DES BATIMENTS APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DES BATIMENTS MIS A LA DISPOSITION DE LA RCAF.- MARCHE DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

10. 2022 - MARCHE CONJOINT COMMUNE-RCAF POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES GROUPES DE PULSION, D'EXTRACTION, D'UNE CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR, D'UN GROUPE DE VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE, D'UN GROUPE FRIGORIFIQUE ET DES SPLITS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX ET LES BATIMENTS MIS A LA DISPOSITION DE LA RCAF.- MARCHE DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

11. 2022 - MARCHE CONJOINT COMMUNE-CPAS-RCAF POUR LES INTERVENTIONS AUX TOITURES ET CORNICHES DES BATIMENTS COMMUNAUX, DES BATIMENTS APPARTENANT AU CPAS ET DES BATIMENTS MIS A DISPOSITION DE LA RCAF.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

12. 2022.- MARCHE CONJOINT COMMUNE-CPAS-RCAF POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS OCCULTANTS POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX, DU CPAS ET LES BATIMENTS MIS A DISPOSITION DE LA RCAF.- MARCHE DE FOURNITURES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

13. 2022 - MARCHE CONJOINT COMMUNE-CPAS-RCAF POUR LES INTERVENTIONS EN PEINTURES ET REVETEMENTS DE MURS ET SOLS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX, DANS LES BATIMENTS APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DANS LES BATIMENTS MIS A LA DISPOSITION DE LA RCAF.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

14. 2022 - MARCHE CONJOINT COMMUNE-CPAS-RCAF POUR LES TRAVAUX DE MENUISERIE GENERALE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX, DANS LES BATIMENTS APPARTENANT AU CPAS ET DANS LES BATIMENTS MIS A DISPOSITION DE LA RCAF.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

15. 2022.- INTERVENTIONS AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX, DU CPAS ET DANS LES BATIMENTS MIS A DISPOSITION DE LA RCAF.- MARCHE DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-

16. BATIMENTS COMMUNAUX.- MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE.- ADJUDICATAIRE DESIGNE DANS LE CADRE DU MARCHE ANNUEL.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-

17. BATIMENTS COMMUNAUX.- MISE EN CONFORMITE DES DETECTIONS INTRUSION.- ADJUDICATAIRE DESIGNE DANS LE CADRE DU MARCHE PLURIANNUEL.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-

18. LISTE DES PERSONNES MORALES ET GROUPEMENTS ÉTABLIE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 23 DU RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX ET AU PRÊT DE MATÉRIEL.- ANNEE 2022.- DÉCISION À PRENDRE.-

19. PATRIMOINE COMMUNAL. - MODIFICATION DU BAIL AVEC LE CLUB DE BOXE SPIRIT OF THE FIGHT & SPORTS ASSOCIES . - RUE DE LAMBUSART 140+. - SALLE DES AULNIATS. - POUR DECISION

20. REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX ET/OU AU PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL.- MODIFICATION.- POUR DECISION.-

21. PLAN DE COHESION SOCIALE - CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS ET DES JEUNES - AFFILIATION CRECCIDE - DECISION A PRENDRE

22. ACCUEIL TEMPS LIBRE - APPROBATION DU PROGRAMME DE LA COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANT 2021-2026

23. ACCUEIL TEMPS LIBRE - APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2020-2021- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.-

24. REGIE COMMUNALE AUTONOME.- PLAN D'ENTREPRISE 2022-2026.- ARTICLE 75 DES STATUTS.- PREND ACTE-

25. REDEVANCE COMMUNALE SUR LES LOCATIONS DE SALLES ET LE PRÊT DE MATERIEL ET LES SERVICES TECHNIQUES.- EXERCICES 2020 A 2025.- REGLEMENT.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

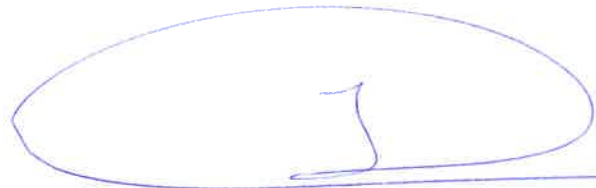
26. INTERCOMMUNALE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS DE CHARLEROI (ISPPC).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR. POUR DECISION.-

27. INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES (IGRETEC).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE .- ORDRE DU JOUR.- POUR INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL.-

28. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

29. CPAS.- BUDGET 2022.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE.-

Le Directeur général,



Jerry JOACHIM

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



Hugues BAYET

